



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipale du 4 décembre 2017 à 19 h 00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents :

Monsieur Laurent Fortin	Maire
Monsieur Michael Simard	Conseiller Siège 1
Monsieur Pierre Normandin	Conseiller Siège 2
Monsieur Marc Lacroix	Conseiller Siège 3
Monsieur Gérard Lacaille	Conseiller Siège 4
Monsieur Paul Dénomme	Conseillère Siège 5
Madame Marielle Cousineau Fortin	Conseillère Siège 6

Est absent :

Est aussi présent :

Monsieur Christian Michel, directeur général.

Ouverture de la séance :

Formant quorum sous la présidence du Maire, Laurent Fortin ce dernier déclare la séance ouverte à 19 h 00 devant environ 5 contribuables et présente l'ordre du jour qui suit :

2017-12-240

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 4 décembre 2017 soit ouverte à 19 h 02 devant environ 5 contribuables.

ADOPTÉE

ORDRE DU JOUR

000 Ouverture de la séance

- 0.1 Adoption de l'ordre du jour
- 0.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017

100 Administration générale

- 1.1 Acceptation des salaires et remises pour novembre 2017
- 1.2 Acceptation du journal des déboursés pour novembre 2017 (436 à 440)
- 1.3 M. André Patry – Taxes scolaires
- 1.4 FQM – Formation en éthique à prix réduit pour tous les élu(e)s
- 1.5 Fermeture du bureau municipal pendant la période des Fêtes
- 1.6 Date de la séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2018



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

- 1.7 Activités de Noël pour les employés
- 1.8 Analyse des comptes à recevoir au 30 novembre 2017
- 1.9 Soirée des bénévoles (plaque)
- 1.10 Demande d'appui - Délégation
- 1.11 Célébrant de mariages
- 1.12 Tâches des Conseillers 2017-2021

200 Sécurité publique

- 2.1 Stabilisation du Barrage #X0002892 – Ouverture des soumissions et recommandation

300 Transport

- 3.1 PAARRM – Travaux chemins Dénommé et Lac-des-Îles est

400 Hygiène du milieu / Environnement

500 Santé et Bien-être

- 5.1 Carrefour jeunesse emploi Vallée-de-la-Gatineau – Demande de contribution financière 2018-2019- 2020
- 5.2 Fond d'aide municipal aux personnes dans le besoin

600 Aménagement, Urbanisme et Développement

- 6.1 Calendrier CCU 2018

700 Loisirs et Culture

- 7.1 Club de ski Haute-Gatineau – Transport
- 7.2 Réseau Petits pas – Demande de gratuité
- 7.3 Achat d'équipement de son
- 7.4 Guignolée 2017 – Noël des enfants

800 Correspondance

- 8.1 Rapport d'activités du maire pour le mois de novembre 2017
- 8.2 Association des directeurs municipaux du Québec – Félicitations aux nouveaux conseils municipaux

900 Varia

1000 Période de questions

1100 Fermeture de la séance



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2017-12-241

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Paul Dénommé et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de cette séance ordinaire du 4 décembre 2017 soit adopté tel que déposé par le Directeur général et Secrétaire-trésorier Christian Michel avec les ajouts suivants :

- 1.13 Rémunération des élus
- 7.5 Lettre de remerciement – Association des amis du Presbytère Foire Artisanale et Michel Houde pour Souper spectacle
- 5.3 Clinique Santé – Nomination d'un représentant

ADOPTÉE

2017-12-242

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 13 NOVEMBRE 2017

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 novembre 2017 soit adopté tel que déposé par le Directeur général et Secrétaire-trésorier Christian Michel.

ADOPTÉE

2017-12-243

ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES REMISES VERSÉS EN NOVEMBRE 2017

Il est proposé par Gérard Lacaille et unanimement résolu :

QUE les salaires nets versés pour les périodes 44 à 48 de novembre 2017 et qui totalisent un montant de 34 342,98 \$ soient acceptés;

QUE les Remises Fédérales et Provinciales qui représentent un montant total de 14 796,75\$ pour les salaires versés en novembre 2017 soient acceptées;

QUE les remises du Régime de Retraite qui représentent un montant total de 3 937,89\$ pour le mois de novembre 2017 soient acceptées;

QUE les remises pour l'Assurance Collective qui représentent un montant total de 3 496,60\$ pour le mois de novembre 2017 soient acceptées.

ADOPTÉE

2017-12-244

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE NOVEMBRE 2017

Il est proposé par Paul Dénommé et unanimement résolu :

QUE les déboursés de novembre 2017 qui totalisent un montant de 62 775,34\$ sur le journal des déboursés no 436 à 440 soient acceptés.

ADOPTÉE



2017-12-245

M. ANDRÉ PATRY – TAXES SCOLAIRES

CONSIDÉRANT le courriel de M. André Patry envoyé à Mme Stéphanie Vallée concernant les taxes scolaires à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais comparativement à celles de Quebec Western School Board;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Gérard Lacaille et unanimement résolu :

QUE ce Conseil fasse parvenir une lettre aux instances gouvernementales de bien vouloir équilibrer les taxes scolaires quelle que soit sa provenance.

ADOPTÉE

2017-12-246

FQM – FORMATION EN ÉTHIQUE À PRIX RÉDUIT POUR TOUS LES ÉLU(E)S

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités offre sa formation en éthique à prix réduit pour tous les élu(e)s;

CONSIDÉRANT QUE cette formation s'offre en deux volets, soit en personne ou en ligne;

CONSIDÉRANT QUE les dates pour la formation sont le 2 décembre 2017 à Maniwaki ou le 20 janvier 2018 à Mont-Laurier et que le coût s'élève à 245 \$ par participant;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la formation en éthique pour les trois (3) nouveaux élus, madame Marielle Cousineau Fortin, monsieur Paul Dénomme et monsieur Gérard Lacaille, et que les frais de déplacement et de subsistance soient à la charge de la municipalité.

QUE la Dodge Caravan soit mise à la disposition des élus pour leur formation.

ADOPTÉE

2017-12-247

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la fermeture du bureau municipal pendant la période des Fêtes, soit du 22 décembre 2017 et ce, jusqu'au 2 janvier 2018 inclusivement.

ADOPTÉE

Note : Date de la séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2018 – à Confirmer en janvier 2018



2017-12-248

ACTIVITÉS DE NOËL POUR LES EMPLOYÉS

CONSIDÉRANT QUE les employés municipaux désireraient organiser un après-midi d'activités dans le cadre de Noël et que la date suggérée serait le vendredi 8 décembre 2017 à partir de 12h.

CONSIDÉRANT QUE cette activité impliquerait le repas du midi, des jeux sociaux ainsi que quelques prix qui seraient tirés parmi les participants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la tenue de l'activité de Noël pour les employés municipaux le 8 décembre à partir de 12h et les dépenses reliées aux repas et à l'achat de prix d'une valeur de 100\$.

ADOPTÉE

2017-12-249

COMPTE À RECEVOIR AU 30 NOVEMBRE 2017

CONSIDÉRANT QU'au 30 novembre 2017, les comptes à recevoir s'élèvent à 145 882.39\$

Il est proposé par Marielle Cousineau-Fortin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'envoi des comptes de taxes impayées à nos percepteurs pour ceux dont le total pour chacun s'élève à 100\$ et plus pour les années 2017 et antérieures.

ADOPTÉE

Note : Soirée des bénévoles – 8 décembre à partir de 5h00, l'invitation est lancée à tous les bénévoles de la municipalité.

Note : Demande d'appui – Délégé : Accusé réception mais ne désire pas appuyer aucune des deux résolutions

2017-12-250

CÉLÉBRANT DE MARIAGES

CONSIDÉRANT QUE le Conseiller #1, monsieur Michael Simard demande l'autorisation du Conseil afin de pouvoir célébrer des mariages ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Marielle Cousineau-fortin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la nomination de Monsieur Michael Simard comme célébrant de mariages.

ADOPTÉE



2017-12-251

TÂCHES DES CONSEILLERS 2017-2021

CONSIDÉRANT QUE suite aux élections du 5 novembre 2017, le maire a rencontré chacun des Conseillers, afin de connaître leurs intérêts et afin de distribuer les tâches et responsabilités des Conseillers en lien avec les différents comités;

CONSIDÉRANT la liste suivante qui fut montée selon les intérêts de chacun :

100 Administration

Président : Marc Lacroix

Membres : Pierre Normandin, Michael Simard, Paul Dénomme et Gérard Lacaille

Fonctionnaire : Christian Michel

- Finance/budget
- Assurance
- Code d'éthique et de déontologie des élus et des employés
- Appels d'offre et contrats – Politique de gestion contractuelle
- Informatique- publicité-communication : Michael Simard
- Ressources humaines (échelles salariales, évaluations, tolérance zéro) : Pierre Normandin

200 Sécurité publique

Président : Pierre Normandin

Membres : Gérard Lacaille

Fonctionnaire : Éric Lacaille

- Incendie et police : responsable Pierre Normandin
- Sécurité civile et premiers répondants : responsable Gérard Lacaille

300 Transport

Président : Gérard Lacaille

Membres : Marc Lacroix et Paul Dénomme

Fonctionnaire : Christian Michel

- Travaux publics
- Voirie
- Programmation des travaux à exécuter pour les subventions
- Déneigement
- Régie intermunicipale de l'aéroport (RIAM) : Marc Lacroix et Michael Simard (substitut)

400 Hygiène du milieu / Environnement

Président : Paul Dénomme

Membres : Marielle Cousineau Fortin

Fonctionnaire : Maude-Élaine Martin



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

- Eaux usées (fosses septiques)
- Matières résiduelles (déchets, recyclage, compost, matériaux secs)
- Gestion des lacs et des cours d'eau
- Associations de lac
- Regroupement pour la protection de l'eau : Michael Simard
- Règlement de contrôle intérimaire RCI 2009-206 protection des rives et du littoral

600 Santé et Bien-être

Responsables conjointement : Michael Simard et Marielle Cousineau Fortin
Tous les membres du conseil - Fonctionnaire : Christian Michel

- Politique familiale et des aînés : conseil et comité de développement
- Carrefour action municipale famille :
Responsable des questions familiales et des aînés : Laurent Fortin
- Clinique de Santé Haute-Gatineau : Marc Lacroix

600 Aménagement, Urbanisme et Développement

Aménagement et Urbanisme

Président : Paul Dénommé
Membres : Gérard Lacaille et Marc Lacroix
Fonctionnaire : Christian Michel

- Schéma d'aménagement
- Règlements d'urbanisme : zonage, lotissement, construction
- Comité consultatif en urbanisme CCU (dérogations mineures) :
Paul dénommé et Gérard Lacaille(remplacant)
- CPTAQ

Développement et Tourisme

Président : Pierre Normandin
Membres : Marc Lacroix et Marielle Cousineau Fortin
Fonctionnaire : Christian Michel

- Relais d'information Touristique
- Parc régional du Mont Morissette
- Raccordement de la piste cyclable au village
- Ensemencement des lacs : Gérard Lacaille et Marc Lacroix
Fonctionnaire : Christian Michel

700 Loisirs et culture

Personnes Responsables : Michael Simard et Marielle Cousineau Fortin
Membres : Pierre Normandin et Marc Lacroix
Fonctionnaire : Éric Lacaille

- Patinoire/Maison des Jeunes/Descentes de bateau : Michael Simard
- Terrains de jeux / Sentier de ski de fond : Marc Lacroix
- Bibliothèque : Marielle Cousineau Fortin
- Presbytère : Pierre Normandin
- Comité technique en loisirs : Michael Simard



EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE le préambule fasse partie de la présente résolution :

QUE ce Conseil accepte les tâches telles que décrites dans le préambule

QUE le maire suppléant sera choisi à une séance ultérieure

ADOPTÉE

Note : Traitement des élus – Reporté en janvier 2018 à savoir si les conseillers maintiennent le gel ou non

2017-12-252

STABILISATION DU BARRAGE # X0002892

CONSIDÉRANT QUE le niveau du lac Blue Sea est très élevé en date du 4 décembre, soit près de 40 centimètres plus élevé que la moyennes des 4 dernières années pour cette période de l’année;

CONSIDÉRANT les fortes crues printanières et les inondations résultant de ces crues que nous avons connues lors des deux dernières années, soit en avril 2016 et en avril 2017;

CONSIDÉRANT les nombreuses demandes faites auprès des instances provinciales concernées (MSP, MDDELCC, MPO) pour les autorisations d’intervenir en urgence afin d’augmenter le débit d’écoulement au niveau du barrage X 0002892, le tout dans le but de réduire les niveaux d’eau avant la crue printanière et d’éviter des dommages considérables aux infrastructures et résidences riveraines;

CONSIDÉRANT QUE les niveaux actuels laissent présager le pire pour le printemps 2018;

CONSIDÉRANT les fortes pluies du 29-30 octobre 2017, qui ont causées des dommages très importants sur les infrastructures routières de la MRC Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE suite à ces pluies torrentielles, la municipalité de Blue Sea a été mise sur le décret d’aide financière annoncé en lien avec les événements du 29-30 octobre;

CONSIDÉRANT QUE suite à ces pluies torrentielles du 29-30 octobre 2017, le niveau du lac Blue Sea a augmenté de plus de 15 cm;

CONSIDÉRANT l’urgence de la situation, les autorisations nous sont parvenues du MDDELCC, et ensuite du MPO en considération des plans BLU-1705 fournis par l’ingénieur Monsieur Joël Lacroix du service de génie municipal de la MRCVG;

CONSIDÉRANT QUE nous avons obtenus des soumissions de 2 entrepreneurs pour la réalisation des travaux de stabilisation du barrage, soumissions reflétant les plans et devis fournis par le Service de génie municipal de



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

la MRCVG, même plans et devis qui furent approuvés et présentés pour autorisations, à savoir :

D. Heafey et Fils : 81 800\$
Carrière Tremblay : 42 800\$;

- EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Paul Dénommé et unanimement résolu :
- QUE ce Conseil autorise les travaux de stabilisation en considérant la soumission de Carrière Tremblay de 42 800\$;
- QU' une demande d'aide financière soit déposée au MSP dans le cadre du Programme général d'aide financière lors de sinistre réels ou imminents mis en œuvre par le Ministère de la sécurité publique le 2 novembre 2017;
- QUE les fonds utilisés pour les travaux en urgence soient pris dans le surplus non-affecté, en attendant de savoir si nous sommes admissibles à l'aide financière.

ADOPTÉE

2017-12-253

PAARRM – TRAVAUX CHEMINS DÉNOMMÉ ET LAC-DES-ÎLES EST

- CONSIDÉRANT QU' une subvention de 32 417\$\$ a été accordée pour des travaux d'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM), par le Ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports;
- CONSIDÉRANT QUE la programmation acceptée comprenait du rechargement sur le chemin du Lac-des-Îles Est, ainsi que des travaux de mise aux normes d'une section du Chemin Dénommé en but de le verbaliser;
- EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :
- QUE ce Conseil approuve les dépenses pour les travaux de rechargement de gravier et de creusage de fossés sur le chemin du Lac-des-Iles est et des travaux d'amélioration en but de verbaliser une section du chemin Dénommé pour un dépense nette totale de 37 495,48\$, dont 32 417 \$ est subventionné;
- QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE



2017-12-254

CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de contribution financière de 500\$ annuellement dans le cadre du programme Carrefour Jeunesse emploi Vallée de la Gatineau, programme qui vise à aider les jeunes de 16 à 35 ans à retourner aux études, accéder au marché du travail ou à démarrer une entreprise ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité contribue depuis plusieurs années à raison de 500\$ annuellement;

CONSIDÉRANT QUE 10 jeunes de notre municipalité ont bénéficié des services du Carrefour Jeunesse;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est pour les 3 prochaines années, soit : 2018, 2019 et 2020;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise une contribution de 500\$ annuellement pour les 3 prochaines années, soit : 2018, 2019 et 2020;

QUE la direction générale soit autorisée à signer au nom de la municipalité, toute documentation à cet effet.

ADOPTÉE

2017-12-255

FOND D'AIDE MUNICIPAL AUX PERSONNES DANS LE BESOIN

CONSIDÉRANT QU' en 2017, la municipalité a décidé de former son propre fond d'aide aux personnes dans le besoin, fond qui sera entre autre distribué sous forme de panier de Noël;

CONSIDÉRANT QUE les profits générés par le déjeuner du Maire et des Conseillers et ceux du tournoi de golf de la municipalité ont été affectés à ce fonds spécial;

CONSIDÉRANT QU' un donateur anonyme a aussi contribué au fond en injectant personnellement 1200\$;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil s'est réuni pour identifier et choisir les bénéficiaires de paniers de Noël parmi les familles et les personnes seules de la municipalité qui ont de faibles revenus;

CONSIDÉRANT QU' un comité sera formé en 2018 pour encadrer la distribution aux citoyens dans le besoin, le comité sera constitué de citoyens ainsi que de un ou plusieurs membres du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le montant disponible dans le fond d'aide aux personnes dans le besoin s'élève, en date du 4 décembre 2017, à 3 721,68\$

CONSIDÉRANT QUE le conseil contemple l'idée d'offrir des bons d'achat dans les épiceries à grande surface de la région;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

CONSIDÉRANT QUE le commerçant Maxi Inc. de Maniwaki a offert 4 bons d'achat de 25\$ en contribution à l'initiative de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Gérard Lacaille et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise la somme de 2080,00\$ pour des bons d'achats pour les familles et personnes seules dans le besoin.

ADOPTÉE

2017-12-256

CLINIQUE SANTÉ HAUTE-GATINEAU – NOMINATION MEMBRE DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gracefield demande à ce qu'un représentant du Conseil municipal soit nommé à titre de représentant de la municipalité de Blue Sea à la Clinique Santé Haute-Gatineau;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Michael Simard et unanimement résolu :

QUE ce Conseil nomme Marc Lacroix à titre de représentant de la municipalité au sein de l'organisme Clinique Santé Haute-Gatineau.

ADOPTÉE

NOTE : Calendrier du CCU pour 2018 – illustre de façon mensuelle les dates limites pour les séances de travail du comité de CCU afin que les demandes de dérogation soient présentées à la séance ordinaire suivante du conseil Municipal. Le calendrier sera disponible sur le site web.

2017-12-257

CLUB DE SKI HAUTE-GATINEAU - TRANSPORT

CONSIDÉRANT QUE le Club de ski saison 2018 reprend ses activités une nouvelle saison et ce, avec des changements;

CONSIDÉRANT QUE cette année, Mont Ste-Marie a revu sa grille de tarifs et ses forfaits et s'est adressé par le biais de la Commission scolaire directement à la clientèle;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités participantes ne feront que recueillir les noms des jeunes pour le transport et collecter la part des parent;

CONSIDÉRANT QUE le coût du transport est de 140\$, soit 70\$ de la part du participant et 70\$ pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marielle Cousineau-Fortin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte de défrayer 50% des coûts du transport pour l'activité de ski au mont Ste-Marie dont le coût total par participant des de 140\$.

ADOPTÉE



2017-12-258

RÉSEAU PETIT PAS – DEMANDE DE GRATUITÉ

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Réseau Petits pas demande la gratuité pour la location de la salle municipale pour une journée par mois pour les mois de mars, avril et mai 2018 de 9h45 à 11h15;

CONSIDÉRANT QUE le but est d'offrir des ateliers de psychomotricité aux enfants des milieux familiaux;

Il est proposé par Marielle Cousineau-Fortin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil accepte la gratuité de la location de la salle municipale au Réseau Petits pas pour l'organisation d'ateliers de psychomotricité aux enfants en milieu familial et ce, à raison d'une journée par mois, soit mars, avril et mai 2018.

ADOPTÉE

2017-12-259

ACHAT D'ÉQUIPEMENT SONORE

CONSIDÉRANT QUE lors de Blue Sea en fête 2017, le bilan faisait état de profit de l'ordre de 3460,51\$;

CONSIDÉRANT QUE la résolution 2017-08-179 affecte ces profits à l'achat d'équipement sonore pour les activités de la municipalité et aussi pour une éventuelle location pour des activités à l'extérieur de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux soumissions, à savoir :

Steve's Music store :	3390.47\$ taxes incluses
Archambault :	4695.43\$ taxes incluses

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Pierre Normandin et unanimement résolu :

QUE ce Conseil autorise l'achat d'équipement en considérant la soumission de Steve's music store au coût de 3390.47\$ taxes incluses;

QUE les profits générés par l'activité Blue Sea en fêtes soient utilisés pour l'achat de ces équipements.

ADOPTÉE

2017-12-260

NOËL DES ENFANTS

CONSIDÉRANT QUE la guignolée 2017 fut un succès, et que 2081.25\$ furent amassés lors de la collecte porte à porte;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Paul Dénommé et unanimement résolu :

QUE ce Conseil affecte les argents amassés lors de la guignolée envers l'achat de cadeaux et pour un dîner pour les enfants de la municipalité et leur parents dans le cadre du Noël des enfants;



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

QUE les surplus soient utilisés pour l'achat de mais soufflé et breuvages pour la maison des jeunes.

ADOPTÉE

NOTE : Lettre de remerciements aux amis du Presbytère pour la foire artisanale
NOTE : Lettre de remerciements à Michel Houde pour souper spectacle
NOTE : Rapport d'activités du maire pour le mois de novembre 2017
NOTE : Association des directeurs municipaux du Québec – Félicitations aux nouveaux conseils municipaux

Période de questions de 19h56 à 20h07

2017-12-261
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marc Lacroix et unanimement résolu :

QUE la séance ordinaire du Conseil de ce 4 décembre 2017 soit close à 20h07.

ADOPTÉE

Laurent Fortin
Maire

Christian Michel
Directeur général
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Christian Michel, Directeur général de la Municipalité de Blue Sea, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce _____ 2018.

Christian Michel
Directeur général et Secrétaire-trésorier